

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 juin 2014

DATE DE CONVOCATION : 19 juin 2014

N°2014-06-07

Conseillers en exercice : 66
Conseillers titulaires et suppléants présents : 74
Conseillers votants : 60
Dont pouvoirs : 3

Pour : 60
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2014 et le 26 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Saint Palais du Né, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Marie-Hélène GOUFFRANT remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. GIRARD Guy - **AUBEVILLE** : M. MONNET Lionel – **BAIGNES** : Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. DELETOILE Gérard, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme LELIEVRE Dominique, Mme HUGUET Séverine, M. MEURAILLON André, M. DELATTE Benoit - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique – **BECHERESSE** : M. MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : M. ARSICAUD Jean-Marie – **BLANZAC-PORCHERESSE** : Mme GRENOT Marie-Pierre, M. SALLEE Jean-Philippe - **BOISBRETEAU** : M. TETOIN Gaël - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick – **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick, M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe – **CHAMPAGNE VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian – **CRESSAC ST GENIS** : M. MAUGET Bernard - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie – **LACHAISE** : BONNAUD Pascal - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques – **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LAMERAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard – **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique – **PEREUIL** : M. VERGNION Philippe – **PERIGNAC** : Mme EDELY Françoise, M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude – **SAINT AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT BONNET** : M. BUFFARD Georges – **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne Marie – **SAINT MEDARD** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINT PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain – **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. NAU Jean-Louis – **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne – **VIGNOLLES** : Mme POIRIER Sylvie.

Etaient présents sans droit de vote :

M. PRISSET Christian, Mme IMBERT Pascale, M. BERNATET Rolland, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme GARNAUD Janine, Mme GALLAIS Denis, M. GUILLON Jean-Jacques, Mme MONTAUT Martine, M. NEBOUT Franck, Mme MARTINEAU Françoise, Mme BAUDINAUD Virginie, M. RAUTUREAU Jean-Michel, M. LE PAPE Pascal, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. BLUTEAU Jacky, M. HILLAIRET Joel.

Pouvoirs :

Mme GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoit (Barbezieux), M. GUERN Joël (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux), M. DEAU Loïc (Reignac) a donné pouvoir à M. CHABOT Jacques (Ladiville).

N°7 - Objet : Ouverture de 5 postes en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et de 5 postes en « emploi d'avenir » pour le service des « affaires scolaires »

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente en charge de la commission Finances-Administration
 Personnel

Commission Finances-Administration 2014_06_07-DE
 Reçu le 30/06/2014

Madame la Vice-Présidente informe que la réforme des rythmes scolaires qui va être mise en œuvre à la rentrée 2014/2015, implique l'attribution d'heures de travail supplémentaires en raison des temps d'activités périscolaires.

Dans le cadre de cette réforme, ces heures peuvent être réparties de différentes manières :

- soit une augmentation du temps de travail des agents de la CdC,
- soit l'intervention d'associations,
- soit l'intervention de personnes extérieures.

Le volume d'heures globales a été évalué à 10 000 heures annuelles maximum.

Compte tenu de ces besoins, il est proposé de créer 5 postes dans le cadre de contrats d'accompagnement dans l'emploi (contrats aidés) et de 5 postes dans le cadre des emplois d'avenir.

Ces ouvertures n'impliquent pas 10 recrutements dès la rentrée scolaire, car ces postes permettront à la collectivité d'avoir une variable d'ajustement au cours de l'année suivant les besoins et les possibilités.

En effet, sachant qu'une aide est versée par l'Etat dans le cadre de ces contrats aidés, ce système s'avère plus avantageux que la rémunération d'heures « pleine charge », et permet ainsi de limiter les coûts liés à la mise en œuvre de la réforme.

A ce titre il convient d'ouvrir 5 postes dans le cadre de contrats d'accompagnement dans l'emploi à raison de 24 heures hebdomadaires et de 5 postes dans le cadre des emplois d'avenir (temps complet / 35h00 hebdomadaires) sur le budget du service des « affaires scolaires ».

Vu le tableau des effectifs,

Où cet exposé, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de créer 5 postes dans le cadre des « contrats d'accompagnement dans l'emploi » qui sont ajoutés au tableau des effectifs ;
- Décide de créer 5 postes dans le cadre des « emplois d'avenir » qui sont ajoutés au tableau des effectifs ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à sa mise en application dès son arrivée, la somme étant inscrite au Budget Primitif 2014 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président.

Reçu en Sous-Préfecture le : 30 juin 2014

Publié ou notifié le : 01 juillet 2014

Touvérac, le : 01 juillet 2014

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 27 juin 2014

le Président,

Jacques CHABOT.

